

GUIDE DU TRI et de la réduction des déchets



+
D'ÉCONOMIE
-
DE GASPILLAGE
+
DURABLE



EMBALLAGES
À RECYCLER

VERRE

PAPIER

VÊTEMENTS
CHAUSSURES

DÉCHÈTERIES

ENCOMBRANTS
LAMPES
ÉLECTROMÉNAGERS

DÉCHETS
VÉGÉTAUX

ORDURES
MÉNAGÈRES

ECO-GESTES

EMBALLAGES A RECYCLER

À RECYCLER



CARTONNETTES



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



Merci pour votre geste de tri!
Grâce à vous: moins de gaspillage, plus d'emplois.



LES INTERDITS



La collecte des emballages recyclables a lieu le même jour que celle des ordures ménagères (cf. page 16).



Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie

27 
bouteilles
en plastique
=
1 POLAIRE

700 
canettes
=
1 CADRE
DE VÉLO



LE POINT VERT
NE VEUT PAS DIRE
RECYCLABLE!

EMBALLAGES EN VERRE



LES INTERDITS



À RECYCLER



BOUTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

INUTILE DE LAVER LE VERRE!



DE GASPILLAGE

Le verre est recyclé à Reims. Il est transformé notamment en bouteilles de champagne.



D'ÉCONOMIE

TRIER LE VERRE COÛTE 4 FOIS MOINS CHER QUE DE LE JETER!



PAPIERS



DE RECYCLAGE

Le papier est recyclé en papier journal chez UPM à Grand Couronne (76).



À RECYCLER



JOURNAUX, MAGAZINES



PUBLICITÉS, PROSPECTUS



ENVELOPPES, PAPIERS



ANNUAIRES, CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES



LIVRES, CAHIERS



LES INTERDITS



VÊTEMENTS & CHAUSSURES

Pourquoi donner ?

EN DONNANT VOUS FAITES :

UN GESTE ÉCOLOGIQUE

98 % des textiles sont valorisés

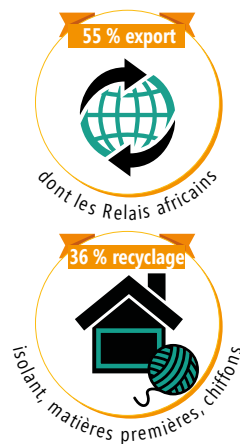
UN GESTE SOLIDAIRE

Le RELAIS (membre Emmaüs France) est une entreprise d'insertion des personnes en difficulté, par la création d'emplois durables.

Comment donner ?

- Tous les vêtements se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés ou déchirés.
- Ils doivent être mis dans des sacs FERMÉS de maximum 50 litres.
- Le linge de maison (draps, torchons, serviettes...), la petite maroquinerie (sacs...) et les chaussures peuvent également être déposés.
- Les chaussures doivent être attachées par paire.

Que deviennent vos dons ?



Où donnez ?

COMMUNES	ADRESSE DES BORNES
ALIZAY	Déchèterie (asso Atout'Vapeur) 89 b rue de l'Andelle
ANDÉ	Ecopoint église, rue des Ecoles
ACQUIGNY	Stade, rue Saint Mauxe
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE	Chemin des Maraichers (parking du groupe scolaire)
IGOVILLE	Rue des Ecoles
INCARVILLE	Ecopoint, rue de la Forêt
LA HAYE-MALHERBE	Ecopoint Pompiers, rue du Carbonnier Déchèterie, rue de la Ravine
LA VACHERIE	Mairie, route de Carcouet
LE MANOIR	Ecopoint parking Mutant, Rue de Franche- Comté
LE MESNIL JOURDAIN	Mairie, rue Cavoville
LÉRY	La Grange, rue Charles-de-Gaulle
LE VAUDREUIL	Ecopoint du Cavé, rue des Carreaux Place du Vieux Marché
LOUVIERS	Avenue du Maréchal Leclerc Avenue François Mitterrand Parking intermarché Avenue Hélène Boucher (école Cascades) Avenue Winston Churchill (Croix Rouge) 34 Chaussée du Vexin Place du Champ de ville Rue des Tisserands (Sport 2000) Rue St Germain (pharmacie)
MONTAURE	Salle des Fêtes
PÎTRES	Ecopoint, place Pierre Mendès-France
PONT-DE-L'ARCHE	Déchèterie, chemin de la Procession Ecopoint parking Mutant, rue du Général-de-Gaulle Parking Ecole, rue Maurice Delamare
POSES	Ecopoint, rue du Bac
SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY	Ecopoint, rue du Château
VAL-DE-REUIL	Déchèterie, voie des Coutures Ecopoint CFA, voie des Clos Ecopoint, rue des Cornalisiers Ecopoint, voie Marmaille Ecopoint stade, rue de Ritterhude Ecopoint Top Déco, voie de l'Equerre Ecopoint parking P2, rue Musarde Voie coudée
VIRONVAY	Déchèterie, allée des Frênes

DÉCHÈTERIES DE L'AGGLO



ALIZAY / ZI DU CLOS PRÉ

LUNDI ET VENDREDI De 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h45

MERCREDI ET JEUDI De 8h30 à 11h45

SAMEDI De 8h30 à 11h45 et 13h30 à 17h45

LA HAYE-MALHERBE / RUE DE LA RAVINE

MARDI, JEUDI ET VENDREDI De 14h à 18h

MERCREDI ET SAMEDI De 9h à 12h et de 14h à 18h

VAL-DE-REUIL / VOIE DES COUTURES

MARDI, JEUDI ET VENDREDI De 14h à 18h

MERCREDI ET SAMEDI De 9h à 12h et de 14h à 18h

PONT-DE-L'ARCHE / CHEMIN DE LA PROCESSION

LUNDI ET MERCREDI De 14h à 18h

MARDI De 9h à 12h

VENDREDI ET SAMEDI De 9h à 12h et de 14h à 18h

VIRONVAY / ZA ECOPARC, ALLÉE DES FRÊNES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI De 13h30 à 18h

MERCREDI ET SAMEDI De 9h à 12h et de 13h30 à 18h (14h le samedi)

21 FILIÈRES DE TRI



Les déchèteries sont destinées aux habitants de l'Agglo Seine-Eure.

Les professionnels sont acceptés sous certaines conditions.

L'apport est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (sauf carton et ferraille).

Pour obtenir une carte et connaître les conditions d'accès, contactez le 02 32 50 85 64

PTAC inférieur à 3,5 t



FILIÈRES SPÉCIFIQUES

AMIANTE:
à apporter dans des sites agréés comme SERAF à Tourville la rivière.

Avant dépôt, contact obligatoire au 01 34 97 25 47

MÉDICAMENT:
à apporter en pharmacie.

SERINGUES:
à apporter à l'hôpital de Louviers (rens. 02 32 25 75 23) ou en pharmacie



Batteries



Bois



Carton



Cartouches d'encre



Gravat



Déchets verts



Electro-ménagers



Déchets encombrants



Piles et accumulateurs



Lampes



Huiles de friture



Huiles de vidange



Mobilier



Textiles, chaussures



Radiographies



Verres



Déchets diffus spécifiques



Papiers



Métaux



Stylos



Thuya

Uniquement pour les déchèteries de Pont de l'Arche et Alizay

Déchèteries hors du territoire de l'Agglo

Afin d'offrir des solutions de proximité aux habitants éloignés des déchèteries de l'Agglo, des conventions ont été passées avec les déchèteries suivantes :

COMMUNES ACCEPTÉES	DÉCHÈTERIE AUTORISÉE	RENSEIGNEMENTS
Amfreville-sous-les-Monts, Pîtres	Romilly-sur-Andelle	02 32 54 47 64
Andé, Connelles, Herqueville	Muids	02 32 54 47 64
La Vacherie, Amfreville-sur-Iton	Hondouville	02 32 34 04 41
Criquebeuf-sur-Seine, Martot	Caudebec-les-Elbeuf	0800 021 021

Des questions?
Appellez-le
02 32 50 85 64



ENCOMBRANTS

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER EN DÉCHÈTERIE?

VOS DÉCHETS N'ENTRENT PAS DANS VOTRE VOITURE!

PRENEZ RDV :

- au 02 32 50 85 64 pour Louviers, Val de Reuil
- au 09 86 48 63 60 (le matin) auprès de la Ressourcerie, pour les autres communes.



ATTENTION

Ne seront pas ramassés et devront être portés en déchèterie par vos propres moyens : gravats, déchets verts, produits dangereux, pneus, bouteille de gaz et petits objets (TV, chaises, carton...).

LAMPES ÉLECTROMÉNAGERS

LES LAMPES HORS D'USAGE



Lampe fluo-compacte boule



Lampe fluo-compacte classique



Lampe fluo-compacte sans ballast



Lampe fluo-compacte torsadée



Lampe à iodure métallique



Lampe à Led 1



Lampe à Led 2



Lampe sodium haute pression



Tube fluorescent



Comment reconnaître une lampe qui se recycle?

Elle porte un dessin de poubelle barrée.

OÙ LES APPORTER?

EN MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE.

Les distributeurs ont l'obligation de reprendre les lampes usagées et les appareils électriques de leurs clients (reprise « 1 pour 1 »).

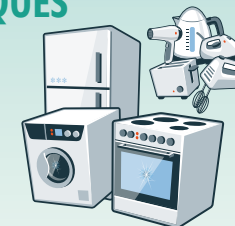
GÉOLOCALISATION DES POINTS DE COLLECTE :

Lampes : www.malampe.org

Appareils électriques : www.ecosystemes.fr



LES APPAREILS ÉLECTRIQUES HORS D'USAGE



QUE DEVIENNENT-ILS?

- Ils sont pris en charge par les Eco-organismes RECYLUM, pour les lampes, et ECO SYSTEMES, pour les appareils électriques, qui organisent leur collecte et leur recyclage.
- L'éco-contribution que chacun paye à l'achat d'une lampe ou d'un appareil électrique, finance intégralement leur collecte et leur recyclage.

POURQUOI LES RECYCLER?

Économiser nos ressources naturelles
Les lampes et appareils électriques se recyclent à plus de 90 % de leur poids.

Ne pas polluer

Les lampes basses consommation contiennent une infime quantité de mercure. Certains électroménagers contiennent des substances dangereuses : gaz frigorigène, métaux lourds (mercure, baryum, plomb...) etc. Ces substances sont extraites pour être réutilisées ou neutralisées.

117
Votre appareil fonctionne encore!
Donnez-le à une asso.
(voir page 19)



DÉCHETS VÉGÉTAUX



À RECYCLER



Herbes coupées, feuilles sèches, petits branchages, épiluchures, fleurs fanées, fruits, légumes abîmés et le marc de café.

Limité à un bac par foyer.
Sortir les bacs la veille.



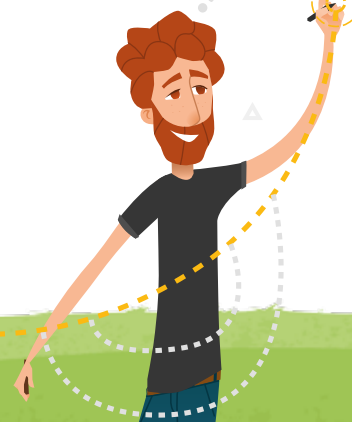
LES INTERDITS



ATTENTION!
Les sacs ne seront pas collectés,
ni les fagots déposés à côté du bac.

Autres possibilités :

- utiliser les déchèteries,
- composter vos déchets.

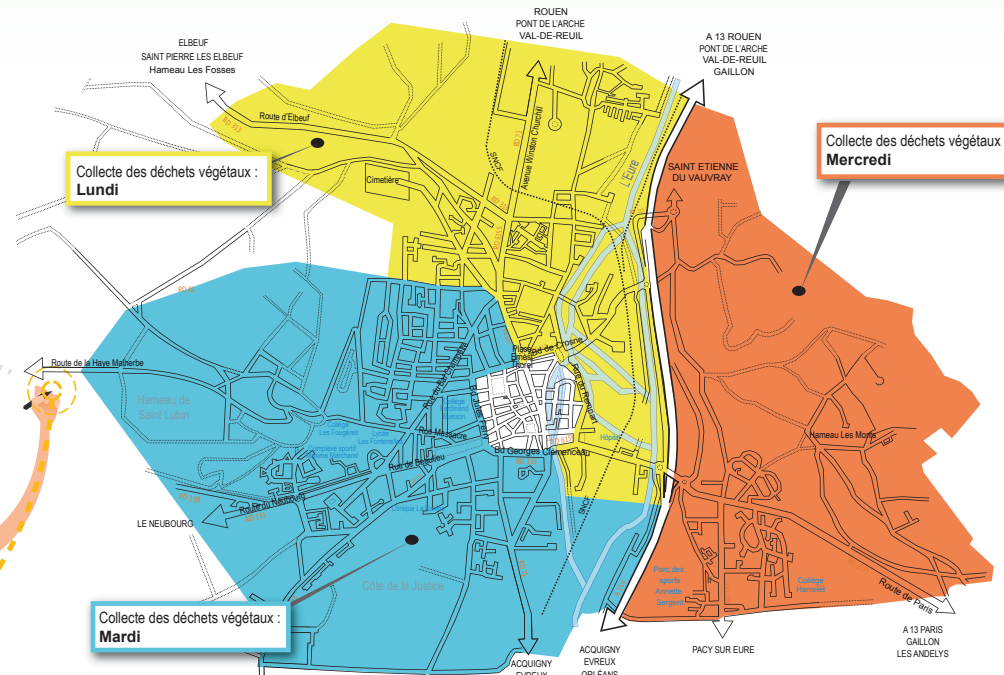


EN PORTE À PORTE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Amfreville/Monts	Acquigny	Crasville	Alizay	Criquebeuf-sur-Seine
Andé	Amfreville/Iton	La Haye-Malherbe	Igoville	Le Vaudreuil
Connelles	Heudebouville	Léry	Le Manoir	Martot
Herqueville	La Haye-le-Comte	Les Damps	Pîtres	Porte-Joie
Incarville	La Vacherie	Louviers (cf. plan ci-dessous)	Pont-de-l'Arche	Poses
Louviers (cf. plan ci-dessous)	Le Mesnil-Jourdain	Pinterville	Surville	Tournedos/Seine
St-Etienne-du-Vauvray	Louviers (cf. plan ci-dessous)	Quatremare		Val-de-Reuil
St-Pierre-du-Vauvray		Surtauville		
		Vironvay		
		Montaure		
		Tostes		

Semaines de collecte : 11 à 48 incluses. Ne concerne que l'habitat pavillonnaire.
Tous les jours fériés sont collectés sauf le 1^{er} mai, le 14 juillet et le 15 août.

JOURS DE COLLECTE LOUVIERS



DÉCHETS VÉGÉTAUX

VOUS AVEZ TROP DE DÉCHETS, DES SOLUTIONS EXISTENT !

« MÊME QUE... SOPALINS, CARTONS BRUNS, ROULEAUX PAPIER TOILETTE, BOÎTES À ŒUFS PEUVENT ÊTRE MIS EN MORCEAUX DANS LE COMPOSTEUR. »

la solution broyage

Permet de pailler ses parterres, limite les mauvaises herbes.

les poules

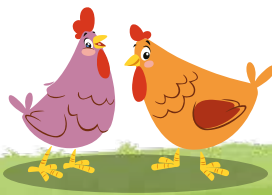
2 poules qui picorent... c'est 100 kg de déchets organiques en moins par an dans les poubelles !

faites votre propre compost

Même en immeuble c'est possible ! Appelez le 02.32.50.85.64

la solution mulching

Tondre la pelouse sans la ramasser : gain de temps, maintien de l'humidité



L'Agglo fournit* des composteurs et des poules, et donne des aides*

pour l'achat de tondeuse mulching, de broyeur. Renseignez-vous au 02 32 50 85 64

ORDURES MÉNAGÈRES

Chacun d'entre nous produit environ 270 kg** d'ordures ménagères par an qui se retrouvent dans notre poubelle. Chaque déchet à un coût. Un coût pour l'environnement et un coût financier pour la collectivité et le contribuable.

RÉDUISONS NOS DÉCHETS ET TRIONS !



Coût de collecte et de traitement du TRI : **13€/habitant/an****



Coût de collecte et de traitement des ORDURES MÉNAGÈRES : **44€/habitant/an****

QUE DEVIENNENT LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Elles sont incinérées et l'énergie récupérée permet de produire de l'électricité.



— DE DÉCHETS
+ DE TRI
+ D'ÉCONOMIE !



LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Ça sert à quoi ?

Elle sert à financer la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur l'Agglo Seine-Eure.

Comment la TEOM est-elle calculée ?

Il s'agit d'un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative du bâti.

Ce n'est donc pas le volume d'ordures ménagères collecté qui conditionne le montant de cette taxe.

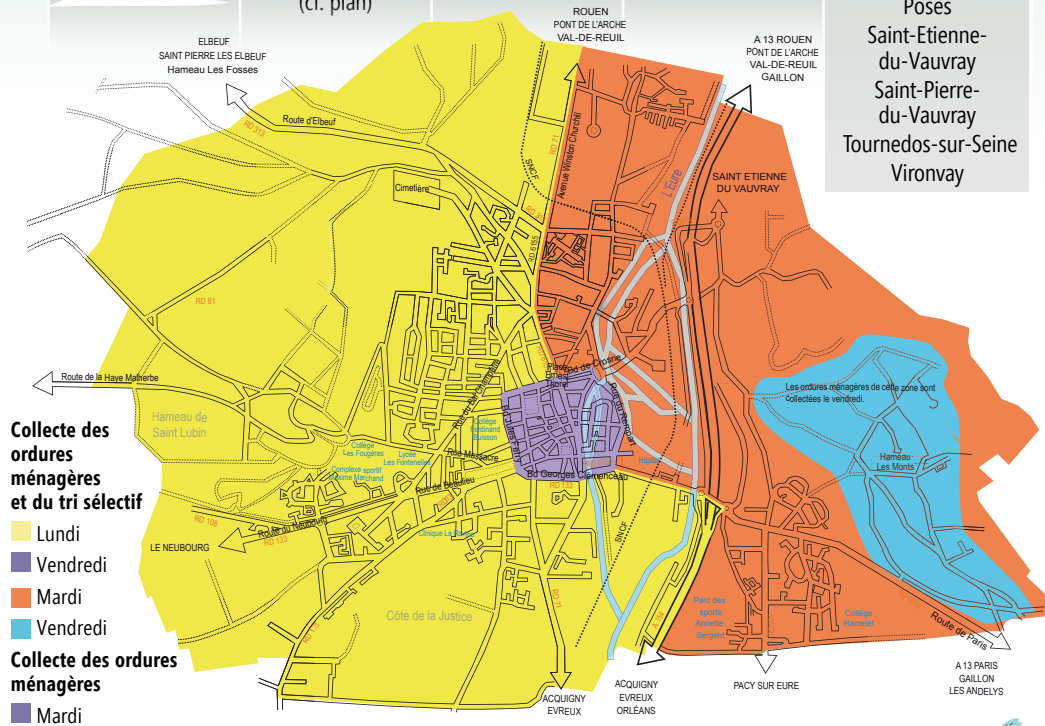
Calcul de la TEOM = valeur locative de la taxe d'habitation divisée par 2, puis multipliée par 14,8 %***.

** Chiffres 2016.
*** Taux de la TEOM au 1^{er} juillet 2016.

ORDURES MÉNAGÈRES

JOURS DE COLLECTE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Criquebeuf-sur-Seine La Haye-le-Comte Louviers Ouest (cf. plan) Martot Val-de-Reuil (cf. plan)	Alizay Andé Connelles Herqueville Les Damps Le Vaudreuil Louviers Centre et Est (cf. plan) Pîtres Val-de-Reuil (cf. plan)	Crasville La Haye-Malherbe Léry Montaure Surtauville Tostes Val-de-Reuil (cf. plan)	Amfreville-sur-Iton Igoville La Vacherie Le Mesnil-Jourdain Pont-de-l'Arche Quatremare Surville Val-de-Reuil (cf. plan)	Acquigny Amfreville-sous-Monts Heudebouville Incarville Le Manoir Les Monts (cf. plan) Louviers Centre Porte-Joie Pinterville Poses Saint-Etienne-du-Vauvray Saint-Pierre-du-Vauvray Tournedos-sur-Seine Vironvay

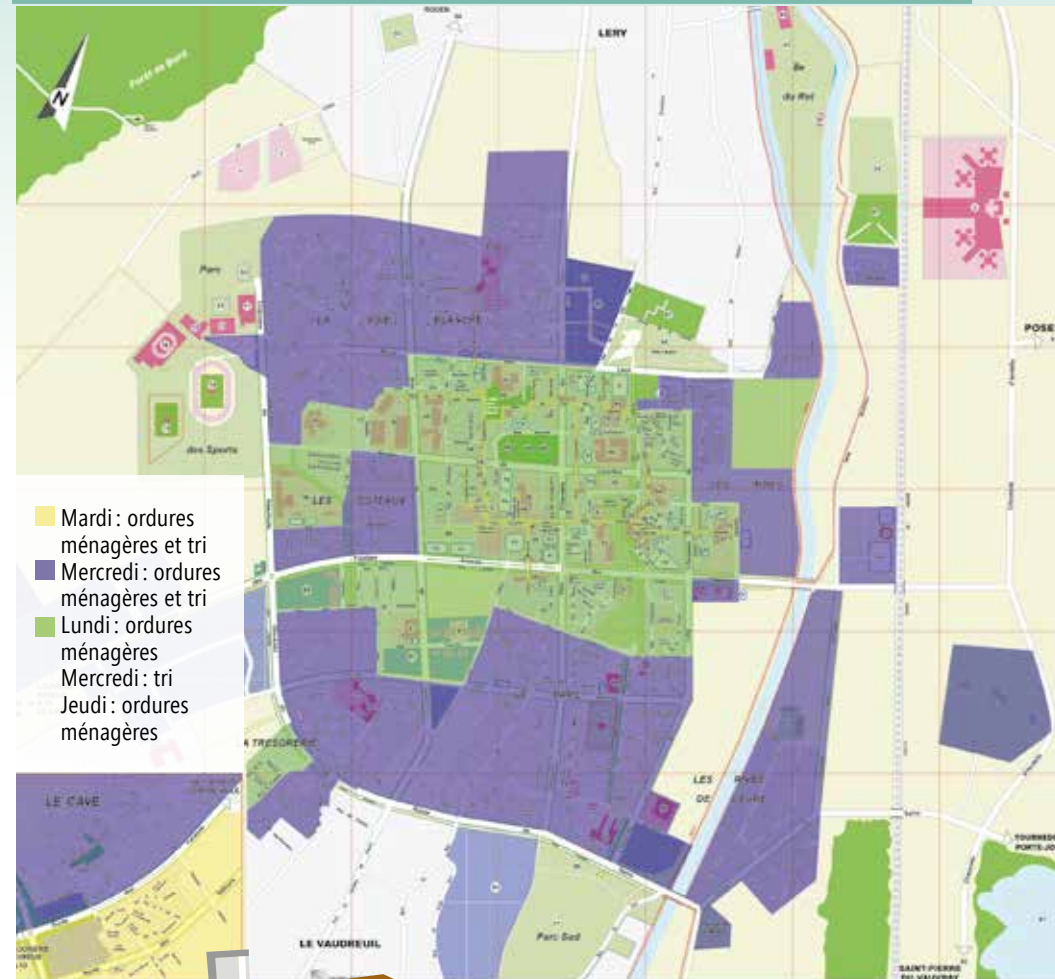


Les ordures ménagères doivent être sorties la veille au soir.
Tous les jours fériés sont collectés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où les collectes sont avancées ou reportées.



ET LES PROFESSIONNELS ?

Seuls les déchets assimilés aux ordures ménagères* peuvent être collectés par le service public dans la limite de 4 bacs de 660 l (ordures ménagères + emballages) par semaine.



ATTENTION ! Certains lieux-dits ne dépendent pas du jour de collecte de votre commune.

EN CAS DE DOUTE, APPELEZ LE 02 32 50 85 64

JOURS DE COLLECTE LOUVIERS

JOURS DE COLLECTE VAL-DE-REUIL

PROBLÈME DE COLLECTE, BAC CASSÉ, APPELEZ LE 02 32 50 85 64

* pas de gravats, pas d'amiante, pas de déchets boueux

ECO-GESTES

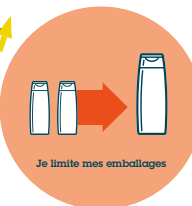
Pour éviter le gaspillage alimentaire, j'accommode les restes*



J'utilise de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable, pour le bureau, les pique-niques et les fêtes



Je limite mes emballages en achetant des grands conditionnements



LES ASTUCES POUR REDUIRE SES DECHETS

Je limite mes emballages en achetant des éco-recharges



J'évite les sacs jetables en utilisant des sacs réutilisables, des bocaux ou des boîtes hermétiques



Je bois l'eau du robinet



J'utilise des piles rechargeables



Je donne aux Ressourceries du territoire ou à des associations, plutôt que de jeter :



RESSOURCERIE DU MANOIR : 02 32 62 84 85
RESSOURCERIE DE VAL-DE-REUIL : 09 86 48 63 60
EMMAÛS À ST PIERRE LES ELBEUF : 02 35 77 00 57

Je répare ou fais réparer au lieu de jeter



Comment trouver un réparateur ?

Grâce à l'annuaire du réemploi : www.jetonsmoins27.fr/annuaire

J'utilise des couches lavables plutôt que jetables

Les couches lavables c'est moderne, ça évite de produire, de la naissance à la propreté de l'enfant, plus d'une tonne de déchets, et ça coûte 800 € maximum contre 1 600 € pour des jetables. L'agglomération subventionne** l'achat de couches lavables, renseignez-vous au 02 32 50 85 64.



Je choisis des produits avec des labels « environnement » Ou je fabrique moi-même des produits ménagers écologiques*



* L'Agglomération organise des ateliers de cuisine « anti-gaspi » et de fabrication de produits ménagers écologiques, renseignez-vous au 02 32 50 85 64.

** Dans la limite du budget alloué.

ET ÇA, JE LE JETTE OÙ ?

Aérosol	
Ampoule à filament	
Ampoules basse consommation	Magasins
Assiette	
Barquette plastique	
Barquette polystyrène	
Berlingot (recharge produit ménager)	
Boîte à camembert	
Boîte à hamburger vide	
Boîte à œuf en carton	
Boîte à œuf en plastique	
Bouteille d'huile en plastique	
Bouteille d'huile en verre	
Bouteille eau de javel vide	
Cagette	
Cartouche d'imprimante	Magasins
Casserole, poêle	
CD, DVD K7	
Chaussures, chaussettes (même trouées)	Borne Textile
Classeur	
Coton-tige	
Couche	
Enveloppe blanche à fenêtre	
Enveloppe kraft	
Fer à repasser	Magasins
Filet fruits et légumes	
Film plastique	

Filtre à café	
Flacon de mayonnaise vide	
Gobelet en carton	
Gobelet en plastique	
Huile de friture	
Jouet en bon état	Ressourcerie
Jouet cassé	
Litière fibres naturelles	
Litière autre	
Médicament	Pharmacie
Miroir	
Mouchoir en papier	
Papier aluminium	
Papier peint	
Planche de bois	
Pot de fleur en plastique	
Pot de fleur en terre cuite	
Pot de yaourt en verre	
Pot de yaourt en plastique	
Pyrex	
Radiographie	
Sapin de Noël	
Seringues	Pharmacie Hôpital
Sopalins	
Stylo	
Tube dentifrice	
Tube fluorescent	Magasins
TV	Magasins
Vaisselle cassée	
Vitre	

sac ou bac jaune
 bac à ordures

déchèterie
 composteur

Ecopoint verre
 Ecopoint papier

Des questions ?
Appelez-le
02 32 50 85 64

www.agglo-seine-eure.fr



facebook.com/agglo.seine.eure



twitter.com/CAseineeure

Edition
Mai 2017

